

FABIEN ROUSSEL

Pacte pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Paris, le 6 avril 2022

Mesdames, Messieurs,

Je partage la philosophie de l'ensemble des propositions, mais elles me semblent trop timorées, par exemple le laboratoire propose la fin des inégalités de rémunération d'ici 5 ans quand je dis d'ici un ans et surtout je propose une solution simple et efficace avec la nomination d'un administrateur judiciaire.

Je le dis d'emblée : finie la domination masculine. Qu'elle soit sur la fiche de paie ou dans la langue française. La révolution féministe se mène sur tous les fronts. Nous défendons l'inclusion, l'égalité jusque dans notre façon de parler, n'en déplaise aux conservateurs de tous bords. Notre projet des Jours heureux est un projet universaliste que nous devons mener toutes et tous ensemble.

Dans cette campagne je vois partout des féministes mobilisées, des associations dont je salue le travail avec des propositions portées depuis des années, du concret, une expertise de terrain, par exemple elles proposent – et nous proposons : le retour à un ministère des Droits des femmes de plein droit, un milliard dédié contre les violences conjugales, l'égalité salariale, la lutte contre la précarité menstruelle, bien d'autres encore.

Pour vous répondre sur l'autonomie économique, les femmes sont les premières touchées par la précarité, le temps partiel imposé, le chômage. Le Haut-Conseil à l'Égalité rappelle que les femmes représentent 70 % des travailleurs pauvres. Les maladies professionnelles, les accidents du travail et de trajet sont en forte augmentation chez elles, en particulier dans des secteurs à forte précarité, comme la santé ou le nettoyage, où les accidents du travail ont augmenté de 81 % depuis 2001.

Le minimum c'est : à travail comparable, salaire égal. Cela l'air simple dit comme ça, et pourtant, il y a eu 14 lois dans ce pays sur l'égalité salariale. Et encore aujourd'hui, il y a un écart de 16,5 % entre les femmes et les hommes. Encore aujourd'hui, les femmes subissent les plafonds de verre. Nous contraindrons les entreprises à rendre effective l'égalité salariale en un an. L'État montrera l'exemple en la mettant en place en six mois dans la fonction

publique. Il sera mis un terme aux temps partiels imposés, et les retraites seront augmentées.

La méthode « CLERC », (du nom du syndicaliste François Clerc) contre les discriminations existantes dans l'évolution des carrières et les différences de promotion entre les femmes et les hommes, sera systématisée : l'égalité du déroulement de carrière dans les entreprises entre les femmes et les hommes deviendra une obligation.

Les femmes sont en première ligne de tant de métiers essentiels à notre société et pourtant non reconnus, invisibilisés. Pour elles, pour tous les salarié.es, femmes et hommes, nous voulons bâtir la France du travail, de l'égalité et de la bonne paye ! Fini « Monsieur gagnepain » et « Madame salaire d'appoint ». Au ruissellement, opposons le roussellement :

- le smic à 1 500 € net (1 923 € brut) et l'augmentation générale des salaires, le dégel du point d'indice des fonctionnaires, la pension minimum à 1 200 € net + la demi-part des veuves et veufs ;
- un droit universel à l'emploi, la réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaires, la fin des temps partiels imposés, et la retraite à 60 ans pour toutes et tous ceux qui le souhaitent.

Je souhaite créer un statut unique des métiers du lien effectué majoritairement par des femmes, un statut garanti au sein d'une nouvelle fonction publique - la fonction publique de l'action sociale ou fonction publique du lien - qui viendrait s'ajouter aux trois autres versants de la fonction publique. Cette proposition devrait à mon sens vous intéresser.

Cette 4^e fonction publique regrouperait les activités des premières de corvées, celles des métiers essentiels de l'humain, comme l'accompagnement de la petite enfance, l'animation périscolaire, l'accompagnement des personnes âgées et l'accompagnement des personnes handicapées.

Je porterai une réforme de la fiscalité féministe. Comme pour l'allocation adulte handicapé, j'organiserai la déconjugalisation de la fiscalité.

Je mettrai fin à l'imposition des pensions alimentaires (défiscalisation pour le père, fiscalisation pour la mère le plus souvent). Les contributions alimentaires d'un parent ne sont pas des revenus pour l'autre parent. Nous voulons un système de prélèvement et versement des contributions alimentaires par le Trésor public, automatique et revalorisé.

Pour vous répondre sur la culture de l'égalité, mais aussi sur le renforcement genré des politiques publiques, je partage vos propositions mais souhaite aller plus loin, notamment sur les enjeux de santé et d'écologie.

Comme vous, j'ai la conviction profonde que cette égalité n'est pas seulement un gadget, mais l'égalité, c'est une condition de survie, une nécessité pour que notre société fonctionne, pour ce droit au bonheur que je porte.

Les femmes subissent une triple peine : précarité économique, violences sexistes et sexuelles, mise en danger sanitaire. Elles sont les premières à subir les conséquences directes du capitalisme allié au patriarcat.

Pendant que certains trouvent normal de défendre des réseaux qui broient le corps des femmes, je propose de nous atteler à défendre la santé des femmes et leur droit à disposer de leur corps librement.

Le droit à l'IVG sera inscrit dans la Constitution comme droit fondamental, avec moyens associés. L'accès libre et gratuit à la contraception, sous toutes ses formes et sur tout le territoire, sera garanti. Des moyens seront dégagés pour le service public hospitalier, afin que soit étendue à tout le territoire l'aide à la parentalité dans le retour à la maison après l'accouchement. Les maternités de proximité seront rouvertes et un plan de lutte contre les violences gynécologiques et obstétricales sera adopté.

Pour vous répondre sur les congés maternité et paternité, le congé maternité sera protégé. Les deux parents se verront garantir un congé parental s'alignant sur la durée actuelle du congé maternité. Ce congé sera obligatoire pour les deux parents ! Cette proposition va aussi un peu plus loin que celle que vous avez formulée, mais nous pensons qu'elle est absolument nécessaire pour en finir avec les discriminations des femmes à l'embauche, comme dans le déroulement de carrière, en plus d'être importante pour espérer une parentalité à égalité.

Un plan national sera mis en place pour la formation médico-sociale des professionnel-le-s de santé sur les maladies et symptômes spécifiques des femmes. Il permettra de lutter contre la médecine centrée sur les corps masculins. La nouvelle majorité progressiste suivra en ce sens les recommandations du rapport de la Haute-Autorité de Santé, publié en 2020.

Les femmes meurent davantage d'infarctus que les hommes, simplement parce que leurs symptômes sont considérés comme « atypiques » ? On apprend aux secouristes comme aux médecins à repérer les symptômes des hommes et pas ceux des femmes. C'est inacceptable. Combien de femmes souffrent et meurent du mépris des grands groupes de laboratoires pharmaceutiques et d'une médecine centrée sur la santé des hommes ? Combien de femmes souffrent d'endométriose ? Une grande innovation médicale en la matière est quasiment passée inaperçue concernant cette maladie qui touche une femme sur 10. Je me réjouis de voir se développer le premier test salivaire de détection de l'endométriose à l'échelle mondiale, Endotest, qui associe biomarqueurs et intelligence artificielle. Bravo à la start up lyonnaise Ziwig, bravo aux associations mobilisées ! Et maintenant, ces tests doivent devenir gratuits et accessibles à toutes ! La question de la santé publique se lie à la question de la recherche, de l'innovation et également pleinement à l'objectif de la transition écologique.

Les révolutions sociale, écologique et féministe se mènent ensemble, en pleine complémentarité.

Les femmes et les plus précaires d'entre-elles sont les premières victimes des politiques capitalistes polluantes, de la dégradation de notre environnement et de nos rapports sociaux. Combien de femmes, dans le cadre de leur travail précaire, souffrent de maladies dues à l'exposition à des produits toxiques pour la planète, pour leur santé et pour celle de l'ensemble de la population ? Alors, j'ai parlé récemment de tous ces mouvements qui cherchent à nous culpabiliser. On voit aujourd'hui des injonctions à fabriquer son savon, son déodorant, ses protections hygiéniques, ... mais avant tout, cessons de vendre des produits toxiques tout court ! Le « *do it yourself* », c'est bien ; la santé publique comme règle pour toutes et tous, c'est mieux. Je propose la mise à disposition gratuite des protections hygiéniques bio, parce qu'il s'agit de produits de première nécessité. Nous installerons des distributeurs dans tous les lieux et établissements publics.

Libérons les corps et les esprits de ces injonctions mortifères. Laissons nos jeunes s'épanouir dans toutes leurs différences et s'aimer pour ce qu'ils sont et non pour enrichir des marchés

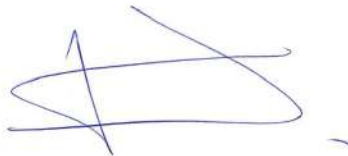
nauséabonds. C'est aussi ça le droit au bonheur et aux Jours heureux ! C'est d'un environnement sain dont nous avons besoin, dont nos enfants ont besoin pour construire leur avenir. Je veux en ce sens construire une société libérée des stéréotypes de genre, dès la crèche et jusqu'à l'enseignement supérieur et professionnel, dans tous les domaines. Finie la taxe rose, ce système qui fait payer plus cher un même produit aux femmes.

Partager les tâches, c'est bien ; penser à le faire spontanément, c'est mieux. Ce qu'on appelle des tâches c'est du travail domestique, parental et selon l'Insee c'est 1 000 milliards d'euros. C'est 50 % du PIB qui repose essentiellement sur les femmes et qui n'apparaît tout simplement pas dans le budget de l'Etat. La famille est un lieu d'extorsion du travail des femmes par les hommes. L'usine est aux prolétaires ce que la famille est aux femmes. La crise sanitaire a révélé au grand jour le rôle primordial des femmes, en première ligne dans les secteurs les plus indispensables à la société comme à la maison.

Plus tôt ces stéréotypes seront supprimés, mieux l'égalité se construira dans l'espace public, dans le parcours scolaire, dans la vie quotidienne.

Nous souhaitons que les lois pour l'éducation à l'égalité, le code de l'Education nationale mais aussi un des pilier de la loi de 2016 soient enfin appliquée pour une éducation à l'égalité, au consentement à la non aliénation de son corps et du corps de l'autre... Pour cela il faut une volonté politique, absente à ce jour, mais aussi des moyens massifs pour l'Education nationale et l'embauche notamment de nouveaux agent·es de la fonction publique

Restant à votre écoute et disponible pour échanger avec vous, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes salutations distinguées.



Fabien Roussel